



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION REGIONALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

| | |
|--------------|-----------------|
| Réunion du : | 28 janvier 2023 |
| à : | 9h30 |

| | |
|--------------|-----------------|
| Présidence : | M. Gilbert BÉCU |
|--------------|-----------------|

| | |
|------------|---|
| Présents : | Mme BOUSSARD Dominique – MM Gilles MICHAU, Daniel GIRAUD, GAUTHIER Dominique, LE MEUR Fabrice et Jérôme MONOT (visioconférence) |
|------------|---|

| | |
|-----------|--|
| Excusés : | MM. BONNICHON Michel, Grégory CHENEAU, Lucas BAUDON, Anthony JUNGES et Alexandre CHERON |
|-----------|--|

1 - Mot du Président :

Accueil des membres de la commission et présentation des meilleurs vœux.

Il remercie la CDPA d'Indre et Loire et son Président pour leur invitation encore cette année à leur réunion de début de saison.

2 - Validation du procès-verbal de la réunion du 02 octobre 2021.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est validé.

3 - Composition de la CRPA

Le président de la commission évoque, la nouvelle composition de la CRPA mise à jour au 28 janvier 2023 :

M. Gilbert BÉCU – **Président CRPA**

M. Michel BONNICHON – Président CRA

M. Daniel GIRAUD - Représentant des arbitres au CD
CDPA 18

M. Alexandre CHERON – Président CDPA 28
CDPA 36

M. Gilles MICHAU – Président CDPA 37

M. Steve CLERC – Président CDPA 41

M. Dominique GAUTHIER – Président CDPA 45

Mme. Dominique BOUSSARD – Présidente CRF

M. Jérôme MONOT - DTR

M. Grégory CHENEAU - CTRA

M. Fabrice LE MEUR - CTA

M. le Représentant des éducateurs

4 - Les incontournables :

- a) L'implication de toutes les familles du football
- b) Le soutien des instances et de leurs commissions.
- c) Un mandat donné à la CRPA pour agir dans les District
- d) Un plan d'action unique et commun (FFF/DTA/CRA).
- e) La gestion des priorités.

5 - Point sur les CDPA.

CDPA 18

CDPA 28 : Nombre de clubs : 91 - Nombre de référents en arbitrage : 53.

CDPA 36 : Activités CDPA saison 2021/2022

- Quatre interventions de promotion en arbitrage réalisées par le CTA :
 - o La BERRICHONNE CHATEAUROUX en U15R1F/U13R1/U14R2
 - o Le POINCONNET en U11/ U13/ U15.
- Courrier aux clubs pour candidatures des référents, suivi des candidats arbitres et tuteurs clubs (tutorat, désignation, connaissance grilles conseil, échange avec CDA et conseillers en arbitrages).
- Participation à la séance 7 de la formation initiale avec les tuteurs, promotion devant le public d'un jeune candidat lors d'un match en national de la BERRICHONNE avec un trio officiant sur un match.
- Entretien de postulants ambassadeurs et proposition de deux candidats au Comité Directeur.
- Action 2022/2023 : Nombre de référent formé au 28 janvier 2023.

CDPA 37 :

Bilan des actions CDPA 2021/2022

- Le 21.oct.2021 : Réunion de rentrée de la CDPA
- Le 25.nov.2021 : Intervention club de CHARNIZAY/ St FLOVIER
- Le 29.nov.2021 : Intervention club FC BERRY TOURAINE
- Novembre 2021 : Enquête de Mr POEZEVARA Marc concernant les arbitres n'ayant pas renouvelé.
- Du 06 au 09déc : Sensibilisation arbitrage en U14.U15.U16 et U18 à MONTLOUIS.
- Le 06.déc.2021 : Formation de référent : Nb 9
- Le 08.déc.2021 : Action de sensibilisation en arbitrage U13 CHANCEAU.
- Le 09.déc.2021 : Action de sensibilisation en arbitrage U11 ST CYR
- Le 13.déc.2021 : Intervention club de VEIGNÉ.
- Le 06.jan.2022 : Entretien avec le Président et le club de SOUVIGNÉ sur l'arbitrage.
- Le 07.fév.2022 : Intervention club de BOUCHARDAIS.
-

Nombre de référents formés :

- 2018 : 37
- 2019 : 11
- 2020 : 6
- 2021 : 12

Actions 2022/2023

- Mise en place des ambassadeurs en arbitrage, visite des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage par les membres de la CDPA.
- Mise en place des réunions de secteur, intervention du CTDA dans les sections sportives du département pour sensibilisation à l'arbitrage.

CDPA 41 :

Bilan 2021/2022

- Nombre de référents formés.
- Début mars 2022 visite au club de CHOUZY/ONZAIN.
- Le 19 mars 2022 visite au club de CHITENAY/CELETTE.

Actions saison 2022/2023

- Visite des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage par les membres de la CDPA.
- Mise en place des réunions de secteur pour la formation et l'information aux référents.
- Des visites à organiser par les ambassadeurs en arbitrage, intervention des CTDA dans les sections sportives du département pour sensibiliser les jeunes à l'arbitrage.

CDPA 45 :

Bilan 2021/2022

- Nombre de référents formés : 43
- Réunion de secteur organisée dans le Loiret : Nb 3
 - o DAMPIERRE en BURLY le 05 mars, au District du Loiret le 18 mars et MEUNG S/LOIRE le 19 mars.
- Le 16.oct : Formation des tuteurs FIA.
- Le 26.fév. : Formation des tuteurs FIA.

Actions 2022/2023

- Intervention dans les clubs en infraction avec l'article 44 au statut de l'arbitrage.
- Mise en place des réunions de secteur dans le département.
- Promouvoir auprès des clubs l'arbitrage féminin.
- Intervention du CTA et de l'ambassadeur dans les clubs en infraction pour la sensibilisation et l'initiation à l'arbitrage

6 - Président CRA :

Michel BONNICHON (excusé) - Intervention faite par Fabrice LE MEUR

Rappel sur les missions des ambassadeurs et que leur travail doit être complémentaire avec les CTDA et le CTA.

Intervention du CTA

Fabrice LE MEUR

Formation des référents.

Rappel sur la formation du référent, son rôle au sein de son club et le suivi de ces arbitres.

Rappel sur la formation des tuteurs, leur rôle essentiel auprès des stagiaires, l'accompagnement et leur encadrement sur les terrains.

Intervention Directeur Technique Régional

Jérôme MONOT

Rappelle également le rôle et l'importance du référent dans le club, les actions qu'ils doivent mener, l'implication des arbitres sur les jeunes dans le club au niveau de la sensibilisation de l'arbitrage.

Organiser des réunions avec les arbitres de Ligue afin qu'ils apportent leur aide et leur soutien par des observations lors des matchs des nouveaux arbitres.

Il faut appliquer la même pratique avec les arbitres de District pour les jeunes stagiaires lors d'une saison.

En ce qui concerne le travail des CTDA et du CTA, de nombreuses actions ont été réalisées au sein de club en infraction au statut de l'arbitrage sur la Ligue, mais étant donné qu'il y a environ 650 clubs en Région Centre, 490 clubs de jeunes, dont 150 clubs où les actions pourraient être menés.

Leur présence lors de nombreuses AG, plusieurs clubs se rapprochent d'eux pour des formations dans leur club, mais la tâche est énorme.

Il faut que les référents fassent un suivi de leurs actions après leurs visites de club des CTDA ou du CTA sur la sensibilisation en arbitrage.

Intervention du représentant des arbitres au CD

Daniel GIRAUD

Il faut que les Commissions Départementale organisent des réunions au sein des clubs avec les comités directeurs pour les informer sur la nécessité d'un référent en arbitrage et les actions à mener.

Intervention Commission Régionale Féminisation

Dominique BOUSSARD

Objectif de la CRF : mener des actions de sensibilisation en arbitrage avec des arbitres féminines de haut niveau.

Stage prévu au mois de février pour des féminines.

Projet de finale féminines U13 dans le Loiret.

Le souhait de la CRF : être invitée en début de saison par les commissions Départementales de féminisation afin de connaître leurs projets et les actions de promotion de l'arbitrage féminin dans leur Département et apporter l'aide de la CRF.

6/ Tour de table :

Gilles MICHAUD

Revoir le projet sur les actions à faire sur la féminisation dans les clubs de l'Indre et Loire.

Accentuer les formations pour les référents en arbitrage des clubs encore en infractions avec l'article 44.

Dominique GAUTHIER

Pour la CDPA 45, la formation de référents, la formation des tuteurs, l'objectif la fidélisation des jeunes arbitres. L'arbitrage féminin.

**Le Président de la Commission
BECU Gilbert**



**Le Secrétaire Général
BASTGEN Patrick**

